

MLR 1771

Quarante-deuxième

LETTRE OUVERTE
aux Ecrivains de Belgique

Equinoxe du printemps 1963

Mes chers Confrères,

Les Dieux sont avec nous. Ils y ont mis le temps, mais qu'est-ce que le temps pour des immortels ?

Cette liste des achats que je vous promettais en vain, je puis enfin la soumettre à votre délectation. Le désespoir me guettait quand le miracle se fit. Et, de la manière la plus benoîte du monde. Par la lecture d'un document à la portée d'un chacun. Ah, si nos concitoyens peu conscients et manifestement désorganisés voulaient lire les textes officiels ! Ils y trouveraient des informations passionnantes sur les sujets les plus divers ; de quoi prouver, s'il le fallait encore, que bien souvent la réalité dépasse la fiction. Je songe aux encouragements. C'est fou, l'effort de la Belgique pour encourager les initiatives de ses enfants. Elle encourage l'étude et la distraction, le travail et le loisir. Elle étend sa sollicitude aux piscicoles comme aux gymnastes, aux cuniculculteurs comme aux artistes, voire à des races amies, telles la porcine ou la bovine. C'est le moment de retourner à mon histoire.

L'année dernière, la liste des livres achetés en 1960 s'est trouvée indûment entre mes mains. Il y eut de ce chef grand émoi au service des lettres. J'en conclus que l'agent coupable avait gravement enfreint les règles de la hiérarchie. Aussi pour éviter le retour de pareil incident m'adressai-je directement à Monsieur Roger Bodart. Hélas, il était sur le point de partir pour la Syrie, ou la Cochinchine, où il était appelé, je suppose, pour enseigner à ces ignorants la fine manière d'encourager les lettres. A son retour, pris sans doute par la préparation de nouvelles missions, il n'eut pas le loisir de me répondre. Son directeur général, touché à son tour, demeura muet comme un dieu. J'intéressai à la question un ministre d'état et plusieurs parlementaires drapés de couleurs variées, me disant, après ce bon La Fontaine :

Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage

Et voici le miracle. La liste a paru, noir sur blanc, dans les Questions et réponses (Sénat, p. 186. Question N° 11 de M. Hougardy du 4 décembre 1962). Je vous la résume pour calmer votre impatience. Les bénéficiaires sont trente-quatre, dont huit académiciens, plus « Audace » (80.000 francs). Contrairement aux suppositions malveillantes, ces huit n'ont émargé que de 374.650 francs sur un total de 1.247.926. Géo Libbrecht, le mieux servi, obtient 100.000 francs pour l'Anthologie de l'Audiothèque, mais l'on sait que tout écrivain digne de ce nom est intéressé dans cette noble entreprise. Il est suivi de près par l'infatigable Roger Bodart (83.250), puis par Pierre Nothomb (70.200). Les autres vont de 43.200 (Marcel Thiry) à 20.250 francs (Robert Vivier). Les achats comportent en général 500 volumes. Un seul auteur a bénéficié d'un achat de 1.000 : ce record appartient à Liliane Wouters pour « Les belles heures de Flandre » (70.000 francs).

Vous voilà renseignés en gros. Vous en tirerez une profitable leçon. Il ne suffit pas, j'ai le regret de vous le dire, d'être membre de l'A.E.B. Certes, elle ne nous accepte qu'après des épreuves



sévères. Mais nous sommes trop. Elle fait, largement, ce qu'il est possible de faire. L'on peut, sous son égide, déguster aussi bien des poèmes que des œufs pochés à la Florentine ou des petits fours. Elle publie une revue dont chaque nouveau numéro procure une surprise, tant on l'avait cru morte. Mais elle n'est pas commise à la diffusion du livre. En d'autres pays, c'est le rôle de l'éditeur. En Belgique, c'est en principe le travail de l'auteur lui-même. A moins d'avoir accédé à la liste des élus, il est son propre camelot. C'est pourquoi les œuvres des académiciens sont acquises d'office. On ne les voit pas harceler leurs amis ou leurs fournisseurs pour placer leur marchandise.

Mes chers Confrères, j'entends tous ceux qui ne sont pas encore parmi les élus, ne nous décourageons pas. Travaillons, trempions nos plumes dans l'eau de rose ou dans le jus de réglisse, mais évitons les acides qui corrodent, nourrissons-nous de l'espoir qu'un jour un peu de la manne tombera sur nous. Ce jour-là, nous serons afin sûrs d'avoir du talent.

J'ai reçu un autre document dont je tiens à vous faire bénéficier. Le ministre de l'Education Nationale et de la Culture déplore que les hommes de lettres prennent si peu le chemin du Résidence Palace, sis, — il précise —, au 155, rue de la Loi, à Bruxelles. Leur attention est attirée sur trois points : des bourses de travail sont mises à la disposition des auteurs qui désirent se vouer à une œuvre absorbante (200.000 francs de crédit en 1962) ; des bourses de voyage de 5 à 20.000 francs sont disponibles tous les ans ; enfin, des primes sont à distribuer pour toutes sortes de publications, le tout jusqu'à épuisement des crédits. Et les intéressés sont instamment priés d'introduire leurs demandes, afin que ce bel argent ne reste pas sans emploi.

J'ai omis de vous donner un détail. Ce document a été adressé aux écrivains flamands et il est signé de Monsieur R.A. van Elslande. Que ceci ne nous décourage pas. Le ministère de l'Education Nationale et de la Culture, tant qu'il n'est pas mis en pièces, pèse tout linguistiquement dans des balances de précision.



Si donc nous n'avons pas reçu de Monsieur V. Larock un document identique, nous ne perdons rien pour attendre. Gageons qu'il y travaille, à moins qu'il en ait confié la rédaction aux fortes têtes de son département.

Attendons. Espérons.

Patience et longueur de temps.

Font plus que force ni que rage.

Les beaux jours sont dans l'air. Ne vous l'avais-je pas dit ?
Les Dieux sont avec nous.

ROGER AVERMAETE.